

Agenda agricole pour les contributions et les dossiers PER 2025

Délais	Quoi (mesures)	Comment (formalités)
Mi à fin Août 2024	Inscriptions des programmes pour les contributions, les PER et le BIO	Agate (menu Acorda) avec un formulaire définitif , à signer et à conserver sur l'exploitation
Mi-janvier à mi-mars 2025	Recensement de la demande de paiements directs : <ul style="list-style-type: none"> - Parcelles, y compris géodonnées - Animaux - Données générales - Annonce des reprises/cessions de surfaces - Annonces des nouvelles SPB avec qualité - Protection des eaux et de l'air - Annonces des réseaux - Annonces des paysages 	Agate (menu Acorda) avec les formulaires définitifs , à signer et à conserver sur l'exploitation
Mi-janvier à fin mars 2025	PER Assolement, Surfaces de promotion de la biodiversité, Couverture de sol et Bilan de fumure (y compris pour le programme Utilisation efficace de l'azote 90%) PLVH (production de lait et de viande basée sur les herbages = programme facultatif)	Fiches 1 et 2 (2025) et Fiche 3 (2024-2025) Suisse-Bilanz finalisé 2024 (année civile) Bilan fourrager PLVH finalisé 2024 (année civile) Pour les nouveaux inscrits 2025, fournir les bilans prévisionnels 2025 Documents signés à envoyer à l'organisme de contrôle (ANAPI / BIO) , une copie à conserver sur l'exploitation
Mi à fin avril 2025	Possibilité de correction des codes de culture	Agate (menu Acorda) avec les formulaires définitifs, à signer et à conserver sur l'exploitation En cas de changement, le bilan de fumure et/ou le dossier PER doit être réadapté, signé et envoyé à l'organisme de contrôle (ANAPI / BIO), une copie à conserver sur l'exploitation
30 juin 2025	Dernier délai des notifications des semis d'automne 2024 / printemps 2025 des programmes facultatifs Techniques culturales préservant le sol (TCpS) et Couverture appropriée du sol (CAS)	Agate (menu Acorda)
En continu / selon informations de l'OPDI	Notifications BDTA / Hoduflu / Couverture appropriée du sol (CAS) / Techniques culturales préservant le sol (TCpS) (semis) év. désinscriptions de cultures aux programmes Non-recours aux PPh et Non-recours aux herbicides suite à un traitement / ou autres désinscriptions de tous programmes en tout temps	Agate (menu Acorda)
Mi à fin Août 2025	Inscriptions des programmes pour les contributions 2026	Agate (menu Acorda)